

Délibération n° 20250702_05
Budget Principal : Inscription de crédits
Amortissements de biens inscrits à l'actif



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du :
2 juillet 2025
Date de la convocation :
26 juin 2025
Date d'affichage :
26 juin 2025

Nombre de membres :
En exercice : 23
Présents : 15
Votants : 22

L'an deux mil vingt-cinq le deux juillet à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Alain Trouessin.

Tous les membres étaient présents, à l'exception de :
Patrick Lamy (pouvoir donné à Jean-Christophe Raguet), Claudine Pariche (pouvoir donné à Martine Touzain), Francis Haillet (pouvoir donné à Alain Trouessin), Elodie Jolly (pouvoir donné à Francis Siodmak), Marc Jourdain (pouvoir donné à Maurice Petit), Christiane Sargis (pouvoir donné à Nicole Taris), Agnès Planchon (pouvoir donné à Marie-Laure Haimez).

Absent excusé sans pouvoir : Christian ADAM

Monsieur Eric Pruvost a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal (art. L2121-15 du CGCT).

Madame Carole Da Cunha est désignée auxiliaire de séance.

Vu :

- le code général des collectivités territoriales ;

Considérant :

- que suite à la mise à jour des tableaux d'amortissement des biens inscrits à l'actif de la commune, le montant total des amortissements 2025 s'élève à 532 469,21 €,
- qu'au budget principal 2025, les crédits budgétaires aux chapitres 040 et 042 « Opérations d'ordre de transfert entre sections » ont été votés pour un montant de 529 643 €,
- qu'en vue de passer les écritures comptables des amortissements 2025, il est nécessaire de prendre une délibération pour décisions modificatives afin d'inscrire des crédits complémentaires, comme suit :

En dépenses de fonctionnement :

Chapitre 042 – Compte 6811 « Dotations aux amortissements des immobilisations » + 2 827 €

En recettes de fonctionnement :

Chapitre 013 – Compte 6419 « Remboursement sur rémunérations » + 2 827 €

En dépenses d'investissement :

Chapitre 21- Compte 2188 « Autres immobilisations corporelles »,
Opération 171 « Matériel » + 2 827 €

En recettes d'investissement :

Chapitre 041 - Compte 2805 « Amortissements licences, logiciels » + 2 827 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'inscrire les crédits comme ci-dessus.

Le Secrétaire de séance
Eric Pruvost

À Criel sur Mer, le 02/07/2025

Le Maire
Alain Trouessin

